

DIFFUSION IMMÉDIATE

LE DÉPUTÉ ANDRÉ DROLET ANNONCE LA RECONNAISSANCE DE L'HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS COMME CENTRE D'IMPLANTOLOGIE DENTAIRE

Québec, le 9 février 2009 – L'Hôpital de l'Enfant-Jésus devient le deuxième centre au Québec à offrir un service d'implantologie dentaire pour les patients atteints d'un cancer de la bouche et pour les cas de traumatologie du visage et de la mâchoire. L'annonce en a été faite aujourd'hui par le député de Jean-Lesage, monsieur André Drolet, au nom du ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc.

Il s'agit de services ultraspécialisés de chirurgie de reconstruction, permettant une réhabilitation soutenue par des implants. Il est ainsi possible de rétablir les différents aspects fonctionnels et esthétiques de la bouche, compromis par la maladie ou par un accident.

Cette reconnaissance s'accompagne d'une majoration budgétaire de 135 000 \$ par année. Cette somme sera affectée à la pose d'implants dentaires et à la phase consécutive de réhabilitation par prothèse. Des services similaires sont aussi offerts à l'Hôpital Notre-Dame du Centre hospitalier de l'Université de Montréal.

« Cette décision du ministre de la Santé et des Services sociaux confirme le rôle de chef de file de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus dans le champ de la chirurgie oncologique et traumatologique de la tête et du cou. Les patients de la capitale et de tout l'Est du Québec auront ainsi accès plus facilement à des services médicaux essentiels », a conclu le député André Drolet.

- 30 -

Source : Direction des communications

Renseignements : Marie-Eve Bédard
Attachée de presse du ministre
de la Santé et des Services sociaux
418 266-7171

Marie-Josée Bond
Attachée politique
Du député de Jean-Lesage
418-648-6221